

DE NOUVEAUX CRITERES POUR L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS DANS LA GESTION

Paul BOCCARA

Dans les conditions politiques actuelles, l'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises peut être d'une importance décisive.



En effet, les efforts du gouvernement de gauche et de la nouvelle majorité se heurtent aux gâchis des moyens et des hommes des gestions actuelles dominées par les critères capitalistes. Si l'on ne menait pas une lutte suffisamment efficace contre ces gâchis, alors par exemple tous les efforts financiers du gouvernement, au nom de l'emploi, pourraient ressembler aux efforts des Danaïdes de la légende qui n'arrivaient jamais à remplir leur tonneau crevé.

Inversement, si l'on arrivait à développer une intervention des travailleurs commençant à changer, dans une mesure appréciable, les gestions des entreprises, dans les nationalisées en premier lieu mais aussi partiellement dans les autres, alors, à travers des luttes de classe d'un contenu nouveau, on pourrait commencer à sortir concrètement, ici et là puis dans tout le pays, du chômage et des autres maux de la crise. En même temps, on commencerait à construire, au fond, à travers

des luttes acharnées, économiques politiques et idéologiques, le socialisme à la française, un socialisme autogestionnaire.

C'est dire les enjeux de ces luttes nouvelles et l'importance de nouveaux critères de gestion, comme instruments de ces luttes, critères suffisamment en rupture avec les critères dominant notre société, mais aussi suffisamment en prise sur la réalité actuelle des entreprises françaises pour être immédiatement opérationnels.

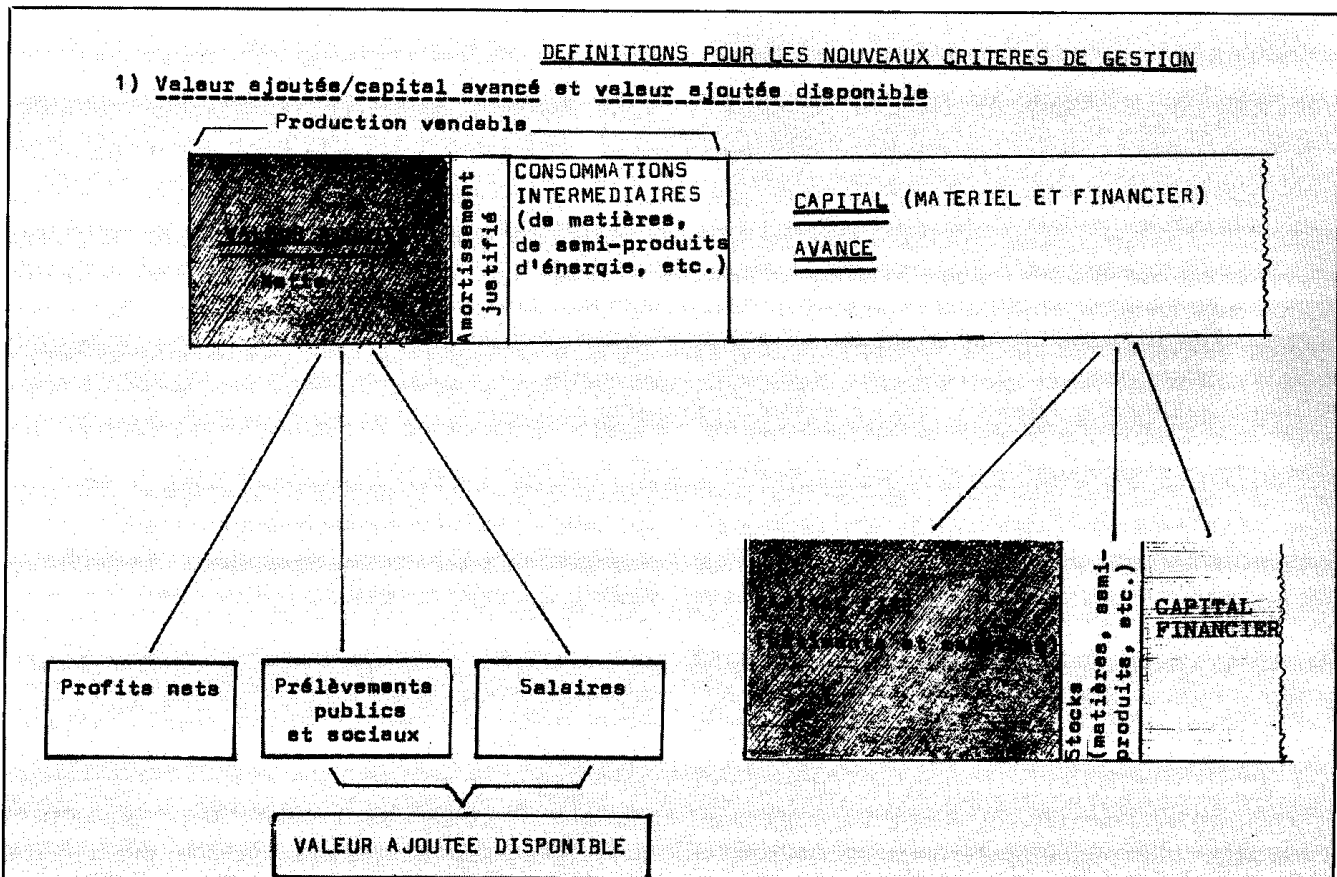
Bien sûr, l'élaboration de nouveaux critères de gestion n'est pas évidente, et c'est tout un processus. Ce processus passe, certes, par des discussions plus ou moins théoriques, et il est normal que les critères dont je vais parler soient encore en discussion. Mais il passe surtout par les tâtonnements des essais d'application dans la pratique, qui permettront de dépasser les premières ébauches de critères, de les vérifier et de les perfectionner.

Voyons dans un premier point :

1) LES DIFFERENCES ENTRE LE TAUX DE PROFIT CAPITALISTE ET LE NOUVEAU CRITERE DE BASE PROPOSE

Pour comprendre le critère de base dont je propose de partir, on peut l'opposer au critère du taux de profit capitaliste : profit en monnaie sur capital total avancé initialement en monnaie.

Avec le critère du taux de profit, il s'agit d'abord **d'augmenter le profit**, tiré de la valeur ajoutée par le travail à la valeur des matériaux, **au détriment des salaires et des conditions de travail**. Il s'agit ensuite en conséquence, pour le capital avancé approprié normalement dans des fortunes privées, **d'augmenter la part des moyens matériel** au détriment des salaires. Cela a entraîné les gâchis des moyens matériels et les gâchis



QUELQUES DEFINITIONS

Ce graphique permet de suivre quelques définitions.

LA VALEUR AJOUTÉE NETTE est égale à la production vendable moins les dépenses en consommations intermédiaires moins les amortissements justifiés. Elle se décompose en profits nets, prélèvements sociaux et publics (impôts et cotisations) et en salaires.

LA VALEUR AJOUTÉE DISPONIBLE NECESSAIRE pour les travailleurs et la société correspond à ce qu'il faut obligatoirement payer en salaires et prélèvements, d'après les normes et les contrats en vigueur.

Si on enlève à la valeur ajoutée nette (1) cette valeur ajoutée disponible nécessaire (2) les amortissements déguisés en profits, les provisions financières, profits distribués non réinvestis, les redevances financières, les frais financiers (3) les investissements décidés, les dépenses nouvelles de recherche d'équipements, de formation, on obtient soit un solde négatif qui correspond à un **BESOIN DE FINANCEMENT**, soit un solde positif qu'on appelle **VALEUR AJOUTÉE DISPONIBLE SUPPLEMENTAIRE**.

des hommes qui ont provoqué la crise de productivité, la crise des débouchés, l'inflation accélérée et le chômage massif. Sur ces bases, le critère de rentabilité capitaliste développe actuellement l'accumulation des capitaux sous la forme financière au détriment des investissements productifs, pour rechercher des profits financiers (par la spéculation sur les monnaies, les titres, les terrains, les stocks, par les achats et ventes d'entreprises et par les exportations de capitaux) au détriment de l'emploi et de la production nationale.

Nous opposons à ce critère du rapport profit sur capital avancé en monnaie, le critère de base



nouveau exprimé par le rapport : **valeur ajoutée sur capital matériel (et financier) avancé.**

La valeur ajoutée de la comptabilité, c'est **toute la production** de l'entreprise, vendue ou vendable (exprimée par son prix)... **moins** ce qu'on appelle les consommations intermédiaires, c'est-à-dire les dépenses de matières premières, de semi-produits, d'énergie, etc. consommées pour cette production. Pour obtenir la valeur ajoutée nette, il faut aussi déduire les amortissements justifiés correspondant à la consommation et donc à l'usure du capital fixe (machines et bâtiments). La valeur ajoutée, c'est donc la **richesse nouvelle** produite mesurée par les prix, au-delà des richesses matérielles consommées et intégrées dans la production.

Cette valeur ajoutée ne donne pas seulement les profits nets que l'entreprise tire de la production. Mais aussi elle donne les salaires et encore les prélèvements sociaux : les impôts et les cotisations sociales tirées de cette valeur ajoutée. En conséquence, si l'on propose d'augmenter **toute la valeur ajoutée** de la production, et non plus les profits monétaires, cela favorise l'augmentation des salaires (par l'emploi et la qualification) et celle des prélèvements sociaux au lieu de s'opposer à elles.

Ensuite, en proposant d'augmenter la valeur ajoutée par rapport au capital matériel (et financier) avancé, le critère pousse à économiser le capital matériel (et financier), relativement à la valeur ajoutée produite. Donc, dans la mesure où on y arriverait, il aurait moins besoin de profit pour les investissements productifs, et donc, en principe, plus de valeur ajoutée disponible

pour les travailleurs et pour la société, c'est-à-dire pour les salaires et pour les prélèvements publics et sociaux.

Cela permettrait ce que nous allons voir dans le deuxième point.

2) LE DEVELOPPEMENT DES TRAVAILLEURS ET DE L'EMPLOI : LA VALEUR AJOUTEE DISPONIBLE

Elever le rapport **valeur ajoutée sur capital matériel** avancé, au lieu du rapport profit sur capital total avancé en moyens matériels et en salaires, cela favorise un autre **type de progression de la productivité** du travail, permis par les transformations technologiques en cours. D'une part, cela incite à économiser systématiquement les moyens matériels de production (ou le travail passé accumulé) **relativement** bien sûr à la croissance de la production. D'autre part, grâce à cela, et pour cela, cela incite à développer le travail vivant, les capacités et les conditions de travail des travailleurs, la qualification, l'éducation, la recherche scientifique appliquée, etc.

Cependant, pour une **nouvelle croissance**, il ne suffit pas d'élever le rapport valeur ajoutée sur capital matériel. Sur cette base, il convient de favoriser une **croissance absolue de la valeur ajoutée produite**, mesurée en francs constants, c'est-à-dire en prix déduction faite de l'inflation, et une croissance bien que moindre des investissements productifs. Cela autoriserait une augmentation durable de l'emploi, grâce à des dépenses de développement et des investissements efficaces permettant d'accroître les productions nouvelles et leur vente.

En effet, on subit actuellement la faiblesse de l'investissement productif et encore plus de l'emploi, coexistant avec les gâchis persistants des moyens et des hommes, avec la pénétration grandissante des multinationales étrangères, et avec la progression des accumulations et des profits financiers, des prélèvements inflationnistes. Si face à cela, on se contente d'accorder aux entrepreneurs des aides financières ou encore des dégrèvements de prélèvements publics et sociaux, pour penser-on encourager les investissements, cela tend à favoriser en réalité les gâchis matériels et financiers, les importations spéculatives de marchandises, l'exportation des capitaux, la poursuite des licenciements et de la faiblesse de l'emploi.

Et même si l'on accorde des financements directement pour faire de l'emploi, dans la mesure où l'on ne développe pas, à l'opposé des gâchis de la rentabilité financière, des productions compétitives sur la base d'une efficacité nouvelle, permettant notamment **la reconquête du marché intérieur** alors, cela peut entraîner des emplois très insuffisants et précaires. Ces emplois n'empêcheraient pas des licenciements ultérieurs et de nouvelles demandes de fonds qui seraient de nouveaux perdus pour l'emploi.

Afin de combiner, l'élévation nouvelle de l'efficacité par l'élévation du rapport valeur ajoutée sur capital matériel (et financier) et la croissance des productions vendables favorisant la promotion des travailleurs, nous proposons de chercher à faire croître durablement ce que l'on peut appeler **la valeur ajoutée disponible** pour les travailleurs et la société.

Il s'agit de la partie de la valeur ajoutée, composée des **salaires** (renvoyant à l'emploi et à sa qualification) ou encore des **prélèvements publics et sociaux** pour la population (y compris les dépenses de formation de l'entreprise), donc après avoir déduit les bénéfices censés servir aux investissements. Les investissements, il faut en général les augmenter aujourd'hui, mais comme investissements productifs (et non financiers) et en les économisant relativement à une augmentation supérieure des richesses nouvelles produites en prix constants, c'est-à-dire du volume de la valeur ajoutée.

Il convient ici de considérer dans un troisième point :

3) LA QUESTION DU FINANCEMENT DE L'EFFICACITE NOUVELLE ET DE L'EMPLOI NOUVEAU

(valeur ajoutée disponible nécessaire, besoin de financement et valeur ajoutée disponible supplémentaire)

Comme on le sait, les questions financières ne sont pas les plus faciles, mais elles rassemblent tout. Je vais les présenter de façon très simple, mais accrochez quand même vos ceintures.

Il ne suffit pas de considérer l'emploi avec des propositions techniques et commerciales de productions vendables, fondées sur une efficacité nouvelle. Il faut aussi prendre en considération les nécessités du financement des nouvelles productions. Ce financement peut utiliser soit les **bénéfices immédiats de l'entreprise (c'est l'auto-financement)** ; soit **des apports de capitaux des propriétaires privés ou publics du capital de l'entreprise, soit encore des emprunts ou des crédits des banques** (lesquelles utilisent notamment les revenus non encore dépensés **des travailleurs**). En considérant les exigences de financement, **il s'agit de lutter contre les gâchis** des accumulations financières, contre les gâchis des investissements productifs, et aussi contre les prélèvements de profits non réinvestis dans l'entreprise et contre les transferts au bénéfice d'entreprises et de groupes dominants, tout cela pour faire croître le plus possible la valeur ajoutée disponible pour les hommes et la société.

Afin d'éclairer les luttes et les choix on peut considérer les différentes dépenses qu'il est possible de tirer de la production vendue ou vendable. Partons de nouveau de la production totale de l'entreprise. Si on enlève les consommations intermédiaires (matières premières, etc.) et si on

enlève les amortissements justifiés, on obtient la valeur ajoutée nette.

Sur cette somme de valeur ajoutée, on doit **nécessairement payer** les salaires (en fonction de l'emploi et des taux de salaires contractuels), puis les prélèvements sociaux, impôts et cotisations sociales (selon les normes en vigueur). En additionnant ces salaires et ces prélèvements sociaux, on détient donc la valeur ajoutée disponible pour les hommes et pour la société que l'on peut appeler **valeur ajoutée disponible nécessaire**, car elle doit nécessairement être payée.

De ce qui reste de la valeur ajoutée produite, il faut ensuite enlever la partie des amortissements déclarés qui sont des profits dissimulés et les provisions financières, les profits prélevés et non réinvestis dans l'entreprise (depuis les dividendes jusqu'aux profits cachés, jetons de présence des administrateurs, salaires excessifs des P.-D.G., etc.).

Il faut enfin déduire les **dépenses de développement** (recherche-développement nouvelles, dépenses de formation) ainsi que les **investissements matériels** (et éventuellement les investissements financiers) dans la mesure où ils peuvent être autofinancés).

Une fois toutes ces déductions faites, **s'il manque** de la valeur ajoutée, il y a un besoin de financement extérieur. On peut chercher à le réduire progressivement, en luttant contre tous les gâchis matériels et financiers, contre tous les prélèvements et transferts parasites, sur le plan technologique, comme sur le plan des relations commerciales et financières. Si, au contraire, il y a **un reste**, que l'on peut chercher à obtenir au moins au bout d'un certain temps et en tenant compte des frais financiers des emprunts indispensables, alors on pourrait considérer ce reste comme de **la valeur ajoutée disponible supplémentaire** pour les travailleurs et la société. C'est-à-dire de la valeur ajoutée disponible au-delà de ce qui est nécessaire en fonction des normes de salaires et de prélèvements sociaux, afin de relever en fait ces normes en partie dans l'entreprise et en partie dans la société, y compris pour diminuer les normes de temps de travail. Toutes ces sous-tractions peuvent expliciter, aux yeux des travailleurs, **les contradictions et les contraintes à lever** qui pèsent sur les gestions, développant leur liberté d'intervention réaliste dans un sens autogestionnaire.

A l'opposé de la gestion capitaliste, où le reste positif est toujours du profit, ici le profit est une charge et le reste positif est encore considéré comme de la valeur ajoutée disponible pour les travailleurs, directement ou indirectement, but et moyen d'un nouveau type de croissance.

Jusqu'ici tout cela semble un peu théorique, n'est-ce pas ?

Comment appliquer ces critères nouveaux dans la réalité vivante des différentes entreprises ? **Comment permettent-ils** de répondre aux problèmes concrets qui s'y posent ? C'est à travers les essais de la pratique que l'on pourra pleine-▶▶

ment répondre à ces questions et nous avons seulement commencé à nous confronter à des cas concrets. Je vais cependant évoquer deux cas de figure généraux d'application, afin d'inciter à la discussion.

4) Le premier cas de figure : LE CAS OU L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS CHERCHE A OPPOSER AUX LICENCIEMENTS PROJETES DES EMPLOIS EFFICACES ET DURABLES AVEC NOTAMMENT LA RECONQUETE DES MARCHES

C'est le scénario classique aujourd'hui. On met en avant le **déficit** du compte d'exploitation, sinon pour toute l'entreprise du moins du fait de certains établissements ou de certaines productions. D'où l'obligation, dit-on de **licenciements**. On invoque notamment les limites des marchés ainsi que les excès des coûts salariaux et sociaux.

Ou à la rigueur, on réclame des financements plus ou moins publics, des décharges de prélèvements publics et sociaux, pour seulement faire moins de licenciements qu'annoncés, ou encore des subventions pour maintenir ou créer certains emplois sans garantie de durabilité.

C'est le cas de nombreuses entreprises, actuellement nationalisées, comme la **Ceraver** dépendant de la C.G.E., ou non nationalisées comme **Kléber-Colombes**, par exemple.

A partir des nouveaux critères, on peut sans doute avancer trois ensembles de critiques et de propositions constructives.

① En ce qui concerne la gestion actuelle, dont il résulte ces déficits dit inévitables, en cas de maintien ou de progression de l'emploi.

On peut mettre en cause tous les **prélèvements** financiers excessifs : pas seulement les frais financiers et les prélèvements de profit non réinvestis, mais tous les transferts avoués (comme les redevances) ou dissimulés (comme à travers les prix de cession) à l'intérieur du groupe concerné ou à l'extérieur, y compris en faveur d'entreprises privées et étrangères pour les entreprises nationalisées. On ne doit pas oublier cependant les amortissements exagérément gonflés et les ventes d'actifs, qui contribuent à de véritables désinvestissements dans une stratégie de rentabilité financière.

On peut aussi mettre en cause non seulement les gâchis capitalistes des technologies et des procédés de travail actuels, mais encore les **refus** de plans hardis de recherche et de formation, liés à des investissements audacieux à long terme, sous la pression du but de rentabilité financière à assez court terme et aussi des groupes financiers multinationaux dominants.

② Une création d'emplois durables suppose non pas des décharges de prélèvements publics ou des subventions pour des emplois qui seraient précaires, mais **une politique de développement**

de nouvelles productions efficaces avec notamment la reconquête du marché intérieur.

L'efficacité sociale des nouvelles productions peut s'appuyer sur le critère « valeur ajoutée sur capital matériel et financier ». Mais, en liaison avec les nouveaux rapports recherche qualité-prix du produit et emploi, et avec l'analyse de toutes les déductions à opérer sur la valeur ajoutée produite, il convient de **lutter contre les dominations monopolistes : partage du marché par les cartels**, marchés captifs des trusts et des groupes financiers, domination sur la technologie et les prix des groupes multinationaux au détriment de l'efficacité de nouvelles productions et de l'emploi des entreprises concernées.

En ce qui concerne le marché et l'emploi, il convient de considérer non seulement l'effet de l'emploi et de la valeur ajoutée disponible créés sur le débouché, mais l'effet des productions nouvelles sur **la demande à d'autres entreprises et des emplois ailleurs**, en analysant l'impact des nouvelles productions au niveau régional, national et international. Ce qui nécessite les informations adéquates, notamment sur les relations inter-industrielles.

③ **Un critère d'efficacité du financement** de productions permettant de nouveaux emplois, peut considérer non pas, comme on dit souvent l'emploi maintenu ou créé et son « coût » financier, mais toutes les richesses nouvelles **disponibles, toute la valeur ajoutée disponible nécessaire créée** par les productions nouvelles (non seulement les salaires mais aussi les prélèvements publics et sociaux accrus). Et l'on pourrait rapporter cette valeur ajoutée disponible nécessaire au besoin de financement éventuels du développement et de l'investissement correspondants, qu'il s'agit de minorer grâce aux économies relatives de capital matériel ou de gâchis et des prélèvements financiers.

En particulier, à l'échelle régionale, on peut considérer l'augmentation de valeur ajoutée disponible nécessaire, directement créée ou provoquée ailleurs, en la rapportant au besoin de financement, dont les charges capitalistes, technologiques et financières, sont mises à jour aux yeux des travailleurs.

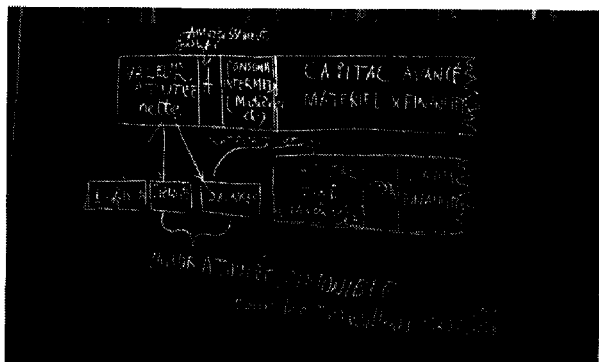
5) Le deuxième cas de figure (souvent intimement lié d'ailleurs au premier) concerne :

L'INTRODUCTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET SON RAPPORT AVEC LE DEVELOPPEMENT DES TRAVAILLEURS ET DE L'EMPLOI

On ne met plus l'accent de ce point de vue, sur la question des licenciements, mais sur les choix de **technologies avancées dans des conditions** favorisant à la fois, l'emploi ainsi que la progression importante des conditions de travail et des qualifications. Ici aussi, on peut

considérer trois ensembles de remarques et de propositions.

① **Les nouvelles technologies utilisées de façon mitigée et partielle** sous la domination des critères de gestion capitalistes traditionnels, poussent, semble-t-il, soit à **maintenir de façon massive la condition d'O.S.**, soit à banaliser de nouvelles tâches en créant de nouveaux travailleurs ou **opérateurs spécialisés**. Il y aurait certes une croissance sensible du nombre des ingénieurs, techniciens et cadres, mais ils resteraient une minorité. Et surtout l'effort pour maintenir et recréer de nouveaux travailleurs étroitement spécialisés et peu qualifiés (y compris à partir de travaux anciennement qualifiés) s'opposerait au changement graduel possible aujourd'hui de la condition de la masse des travailleurs, en particulier de la majorité des femmes et de nombreux jeunes refoulés vers des tâches fastidieuses et peu qualifiées. Il s'agit d'un enjeu fondamental de la lutte de classes actuelle. Un processus, lent et difficile certes, mais révolutionnaire de disparition graduelle de la condition de travailleurs spécialisés est possible. Ce processus graduel **aujourd'hui possible** n'est nullement obligatoire. Améliorer très substantiellement et pour la masse des travailleurs, les conditions de travail, et la qualification, tout en réduisant par étapes le temps de travail, avec un processus d'alliance et de rapprochement des différentes catégories de travailleurs, cela suppose l'intervention des travailleurs appuyée sur de nouveaux critères de gestion.



Cette intervention est aussi indispensable pour que les nouvelles technologies fassent **progresser non seulement la qualification, mais la quantité de l'emploi** à l'opposé du chômage. Les nouveaux critères permettraient en effet la hardiesse des plans de développement et le caractère massif des productions actuellement d'avant-garde, autorisant la reconquête du marché intérieur, la conquête de nouveaux débouchés et aussi des marchés extérieurs (par exemple dans les pays socialistes), soutenant ainsi l'emploi. En outre, les critères favoriseraient l'emploi par la réduction graduelle du temps de travail, par la progression du temps de formation ou encore par les emplois de formateurs, sans parler des diverses activités de recherche et des nouveaux services.

② Cette promotion hardie et massive des nouvelles technologies serait favorisée **par l'intervention des travailleurs utilisant de nouveaux critères de gestion**. En effet, les nouveaux critères

permettent la lutte contre les gâchis financiers ainsi que des investissements hardis, en favorisant l'économie de moyens de production, matériels **relativement** à la croissance massive des productions. Les nouveaux critères incitent aussi à la progression importante des dépenses de recherche-développement ou encore de formation de la masse des travailleurs, l'augmentation des taux de salaires de travailleurs beaucoup plus qualifiés, etc. On peut, notamment chercher à relever le rapport « valeur ajoutée sur capital matériel et financier », non seulement relativement à la situation antérieure de l'entreprise, mais relativement aux rapports atteints dans la branche ou le type de production aux plans régional, national et international.

Les nouveaux critères favoriseraient ainsi la promotion hardie, massive et diversifiée, de la micro-électronique et des ordinateurs dans la production, en utilisant la baisse énorme déjà réalisée et se poursuivant des prix des composants électroniques à puissance égale bien entendu. On peut installer des équipements permettant de nouvelles commandes des processus de production pour un accroissement de la vitesse des opérations ainsi que du temps d'opération effectif des machines. Ce qui peut diminuer considérablement le rapport capital fixe/production. On peut aussi obtenir des réductions massives des stocks, en liaison avec l'harmonisation des divers processus de production. Les nouveaux critères favoriseraient encore l'utilisation hardie des nouveaux matériaux ainsi que les économies de matières et d'énergie de **nouveaux processus** de production, avec notamment les perspectives ouvertes par les bio-industries.

A propos de l'utilisation industrielle d'avant-garde des ordinateurs et de l'électronique, on peut citer l'exemple de **l'atelier flexible** de R.V.I. production, avec notamment les perspectives ou- (Renault Véhicules Industriels) construit par le groupe Renault machine-outil à Bouthéon. On y constaterait que les nouveaux investissements permettent une économie considérable de capital matériel avancé (machines et stock) **relativement** à la production, ainsi qu'un développement considérable des qualifications, des besoins de formation et des besoins de recherche. Cependant, alors que, notamment sous la forme légère de la **cellule flexible**, ce type d'équipement pourrait connaître de vastes débouchés dans la mécanique, y compris dans les petites et moyennes entreprises, la faiblesse de la formation, de la qualification, de la recherche, tout particulièrement dans ces petites et moyennes entreprises, constituerait un des principaux obstacles à sa diffusion.

③ **L'impulsion des entreprises nationalisées peut être décisive** précisément pour une telle diffusion par exemple. Elles pourraient, en effet, ne plus obéir au critère de la rentabilité capitaliste, avec l'intervention et les pouvoirs réels que peuvent y conquérir les travailleurs. Il ne s'agit pas seulement de moindre exigence de rentabilité pour le secteur bancaire nationalisé, en faveur du finan- ▶▶

cement des entreprises de production dont les gâchis seraient maintenus.

Il n'est pas question non plus, selon nous, de relever les taux de profit des entreprises privées, dominantes en France et à l'étranger, à partir des commandes et des tarifs des entreprises nationalisées.

Mais il s'agit de commencer à appliquer à l'intérieur des entreprises nationalisées d'autres critères de gestion, favorisant le développement des travailleurs avec un autre type de croissance de la productivité.

Il s'agit aussi d'impulser et de favoriser le plus possible l'influence de nouveaux critères dans le reste de l'économie nationale, grâce notamment à la concertation possible des interventions des travailleurs dans la gestion des entreprises publiques et privées, au niveau régional et national.

Des relations nouvelles secteur public — secteur privé peuvent favoriser non pas le pillage du secteur public, ou encore un comportement de type privé des entreprises nationalisées, mais des socialisations et des décloisonnements hardis, permettant des économies d'échelle et des plans audacieux d'innovations concertées. Cela peut concerner notamment les centres de recherche, la formation des travailleurs, la conjonction des plans de développement des équipements, des produits, des marchés. Ces concertations peuvent s'appuyer sur les contrats passés par les entreprises nationalisées et privées, entre elles, et aussi avec les collectivités publiques et le plan démocratique à l'échelle nationale ou à l'échelle régionale dans le cadre d'une véritable décentralisation, comme en vue de nouvelles relations et coopérations internationales.

En conclusion, je voudrais souligner **trois idées** :

① **Les critères proposés** sont encore en discussion et en cours d'élaboration. Mais c'est à travers les efforts déployés au plus tôt pour les appliquer que nous pourrions à la fois les vérifier et les développer.

② **De nouveaux critères de gestion** visent à servir d'outil pour l'intervention des travailleurs dans la gestion de leur entreprise. Mais ils nécessitent sans doute des concertations entre les travailleurs de diverses entreprises. Ils peuvent aussi éclairer d'ailleurs la politique industrielle, la politique financière, la politique de formation, ou la politique de recherche de l'Etat, des collectivités et du plan. Ils peuvent favoriser de nouveaux rapprochements entre travailleurs de la production matérielle et travailleurs hors de cette production, entre travail et activités hors travail.

③ **L'utilisation de critères de gestion nouveaux** a besoin de la fonction syndicale classique de défense des travailleurs, pour stimuler les conquêtes sociales et s'opposer aux reculs éventuels au nom de prétendus impératifs de la gestion. D'un autre côté, l'utilisation de ces critères débordent toutes les luttes syndicales et politiques traditionnelles, avec une grande portée révolutionnaire de ces luttes, nouvelles où les communistes pourraient développer l'originalité de leur apport. Mais cette portée révolutionnaire n'est pas acquise. Elle dépend pourtant du rapport des forces tel qu'il va évoluer. Le patronat et les forces de collaboration de classe peuvent utiliser les aspirations nouvelles à l'intervention pour intégrer davantage les travailleurs. Cependant, des idées rigoureuses et révolutionnaires sur de nouveaux critères ainsi que leur élaboration et leur diffusion de masse font partie de l'évolution du rapport des forces en présence. ■